

HÔTEL DES VENTES D'AVIGNON - Patrick ARMENGAU - Commissaire-Priseur Judiciaire

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE VEHICULES ET MATERIEL

29 novembre 2017 - 14 H 00

Parc SUD OCCASIONS - ZI Boivassières - 84700 SORGUES

LISTE SUSCEPTIBLE D'ETRE MODIFIEE JUSQU'AU MOMENT DE LA VENTE - Pour les lots précédés d'un astérisque frais à 18% TTC + CT - Pour les autres lots, frais à 14.40% TTC + CT

N°	Type Commercial	1ère M.E.C.	Km compteur ⁽¹⁾	EN	CV	TVA ⁽²⁾	Type Mine	Carrosserie C.G	Places assises ⁽³⁾	C.I/ FID ⁽⁴⁾	Equipements ⁽¹⁾	Estimation
I. Véhicules particuliers (VP)												
*1	CITROEN SAXO 1.1	26/04/2002	292 473	ES	4	NON	MTX1001BK509	CI	5	C.I	3 portes - 1 clé - Airbag - Autoradio K7 / Volant abîmé, rayures, éraflures.	200 / 300 €
*2	PEUGEOT 106 1.1 OPEN	23/03/2001	127 445	ES	4	NON	MPE1001BK570	CI	5	C.I	3 portes - 2 clés - Airbags - Autoradio CD / Coups, rayures, éraflures, Pommeau de vitesse abîmé	400 / 500 €
*3	CITROEN SAXO 1.5D	14/06/2002	40 839	GO	4	NON	MCT5002BP535	CI	5	C.I	5 portes - 1 clé - Vitres AV électriques - Airbags - Autoradio / Compteur changé à 116 880km, Problème verrouillage centralisé, Rayures, éraflures.	500 / 600 €
*4	RENAULT CLIO CAMPUS 1.2 16V	29/05/2006	182 459	ES	5	NON	MRE1112EL648	CI	5	C.I	5 portes - 1 clé - Vitres AV électriques - Climatisation - Airbags - Autoradio CD - Antibrouillard / Rayures, éraflures, Problème embrayage + frein AR.	400 / 500 €
5	NISSAN NOTE 1.5DCI90 PURE DRIVE	13/11/2012	40 417	GO	5	NON	M10NSSVP002L396	CI	5	FID	5 portes - 1 clé - Antibrouillard - 4 vitres électriques - Vitres AR teintées - Rétros électriques - Climatisation - Airbags - Régulateur de vitesse - Autoradio CD / Réto G cassé, Boite à gants démontée	2 500 / 3 000 €
*6	RENAULT MEGANE SCENIC AIR 1.6 16V	10/06/2003	227 989	ES	7	NON	MRE1306A5839	CI	5	C.I	1 clé - Vitres AV & rétros électriques - Climatisation - Airbags - Autoradio K7 / Volant abîmé, Coups, rayures, éraflures, Sauts de peinture.	500 / 600 €
*7	LAND ROVER DEFENDER TD5	30/05/2001	56 390	GO	10	NON	MLD6404C8286	BREAK	7	C.I	2 portes - 1 clé / 2 banquettes à l'arrière / Problème boite de transfert.	1 500 / 2 000 €
II. Utilitaires légers (CTTE)												
8	CITROEN C15D	12/01/1996	326 628	GO	7	OUI	VDPB	FOURGON	2	C.I	Fourgon vitré - Crochet - 1 clé (abîmée) / En l'état: coups, rayures, éraflures	500 / 600 €
*9	RENAULT KANGOO 1.2 16V	12/07/2002	122 240	ES	7	NON	FC0WAF	FOURGON	2	C.I	Fourgon vitré - Porte latérale - Airbag conducteur / Rayures, éraflures.	1 000 / 1 200 €
10	FIAT DOBLO CARGO 1.9 MJT	07/11/2006	289 902	GO	8	OUI	223ZXL1AAX	FOURGON	2	C.I	2 clés - Fourgon tôle - Porte latérale - Crochet - Vitres & rétros électriques - Autoradio CD - Antibrouillard / Siège conducteur abîmé, Rayures, éraflures, coups	600 / 800 €
11	MERCEDES VITO 112CDI	26/07/2001	152 573	GO	7	OUI	B0112DN30C	FOURGON	3	C.I	1 clé - Fourgon tôle - Porte latérale - Galerie - Airbags / En l'état: coups, rayures, éraflures, manque garniture porte AVG, Levier de vitesse abîmé, Siège conducteur abîmé	1 000 / 1 200 €
*12	MERCEDES SPRINTER 213 CDI	09/10/2012	77 550	GO	7	OUI	N10MCDCTB59U825	FOURGON	3	C.I	Fourgon tôle - 2 clés - Porte latérale - Vitres électriques - Climatisation - Rétroviseurs électriques - Autoradio CD commande volant - BV6 - Attelage - Radar de recul / Coup porte latérale	6 500 / 7 000 €
III. Camion, véhicules spéciaux (VASP)												
*13	VASP TOYOTA DYNA D	31/12/1996	273 441	GO	10	OUI	31LYA0	BOM	3	C.I	2 clés - Benne à ordures ménagères PROVENCE BENNES / Coups, rayures, éraflures. En l'état.	1 500 / 1 600 €
*14	CAM RENAULT G290 GT TURBO INTERCOLER	03/05/1989	599 154	GO	26	NON	BG06A1C/3,30	CIT EAU	2	C.I	2 clés - Citerne d'eau - Dernier C.T P.L du 19/01/2017 / PTAC en surcharge	3 000 / 3 500 €
*15	VASP RENAULT G270 INTERCOLER ACE	13/03/1996	32 195	GO	24	NON	BA02X338	INCENDIE	8	C.I	Véhicule sans clé - Pompe incendie absente. Dernier C.T P.L: 24/01/2017	1 500 / 2 000 €

IV. Véhicule non roulant												
*16	VP RENAULT CLIO 1.9D RTE	11/05/2001	139 200	GO	5	NON	MRE5002EC699	CI	5	C.I	5 portes - 1 clé - Vitres AV électriques – Climatisation – Airbags / Problème ouverture porte G - Non roulant: ne démarre pas, pas de vase d'expansion. Rayures, éraflures.	100 / 150 €
V. Embarcations												
*17	Embarcation QUIKSILVER 500SF N° MT C53037 - N° BE MPES5778H405 - Année de construction: 08/2004 - Année d'immatriculation: 10/06/2005					NON	Jauge: 1.26 TX - Longueur: 4.93m - Equipé d'un moteur EVINRUDE 40 E-TEC d'une puissance de 29.42 KW - N° 05065162. Capacité embarcation: Max 5 personnes + 446kg de bagages. - Vendu avec sa remorque.					1 000 / 1 200 €
*18	Embarcation QUIKSILVER 500SF N° MT C44768 - N° BE MPES5711H405 - Année de construction: 08/2004 - Année d'immatriculation: 01/04/2005					NON	Jauge: 1.26 TX - Longueur: 4.93m - Equipé d'un moteur EVINRUDE 40 E-TEC d'une puissance de 29.42 KW - N° 05064223. Capacité embarcation: Max 5 personnes + 446kg de bagages. Vendu avec sa remorque.					1 000 / 1 200 €
*19	Embarcation QUIKSILVER 500SF N° MT C53020 - N° BE MPES5862J405 - Année de construction: 10/2004 - Année d'immatriculation: 10/06/2005					NON	Jauge: 1.26 TX - Longueur: 4.93m - Equipé d'un moteur EVINRUDE 40 E-TEC d'une puissance de 29.00 KW - N° 05062886. Capacité embarcation: Max 5 personnes + 446kg de bagages. Vendu avec sa remorque.					1 000 / 1 200 €

(1) Non garanti

(2) La TVA ressortira sur le bordereau acheteur (facture) - A charge à l'acquéreur de vérifier s'il peut, ou pas, récupérer la TVA sur le véhicule concerné.

(3) Nombre de places assises inscrit sur le certificat d'immatriculation

(4) CI= Certificat d'immatriculation / FID= Fiche d'identification détaillée

(5) Information donnée à titre indicatif, sans garanti

Extrait des Conditions Générales de Vente

La vente est faite au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, à charge à l'adjudicataire de payer les frais légaux et de contrôle technique en sus du montant de leur adjudication.

Les véhicules et matériel sont vendus sans garantie et en l'état notamment en ce qui concerne l'état mécanique ou le kilométrage. Les renseignements et indications fournis, les mentions figurant sur la liste, sont donnés à titre indicatif, sans garantie et n'engagent en rien le commissaire-priseur.

Les dates et années de 1^{ère} mise en circulation ne sauraient en aucun cas garantir le millésime du véhicule. Jusqu'au 30 juin 2000, la notion d'année modèle était définie par l'arrêté du 2 mai 1979, modifié par l'arrêté du 27 mai 1997. A dater du 1^{er} juillet 2000, la notion d'année modèle est supprimée par décret n°2000-576 du 28 juin 2000.

L'argus annoncé verbalement est donné à titre indicatif et sans aucune garantie, charge aux acquéreurs de le vérifier eux-mêmes, et dégage le commissaire-priseur de toute responsabilité.

Le kilométrage annoncé correspond au kilométrage compteur, sans garantie de la part de l'officier vendeur.

Une exposition préalable permettant aux adjudicataires de se rendre compte de l'état des véhicules ou biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. La vente est faite sans aucune espèce de garantie, sans recours possible contre qui que ce soit. Les photos publiées sur nos sites internet sont non contractuelles.

Les véhicules sont fermés à clés, ils peuvent être ouverts à la demande pendant les heures d'exposition.

Dans le cadre de nos ventes de véhicule et matériel, nous ne prenons pas les ordres d'achat, ni les demandes d'appel sans que le bien mis en vente n'ait été préalablement vu par l'éventuel acquéreur. Il faut venir sur place à l'exposition. Une fois sur place, il conviendra de remplir le formulaire ordre d'achat (disponible à l'accueil du parc) et de le déposer avec une caution.

L'absence du certificat d'immatriculation original n'empêche en aucun cas la mutation du véhicule grâce à la présence de sa copie ou de la fiche d'identification qui remplace le certificat d'immatriculation original, ceci n'est valable que pour les véhicules restants en France. Les véhicules vendus pour la pièce, sans certificat d'immatriculation et sans certificat de cession sont annoncés. Le certificat de situation administrative ou la fiche signalétique seront remis à l'acquéreur dès réception de la Préfecture concernée, sans que cela puisse être considéré par l'acheteur comme un préjudice.

Les véhicules roulants sont présentés avec un contrôle technique à la charge de l'acquéreur qui devra procéder à la contre-visite si elle doit avoir lieu. Les véhicules non roulants sont présentés sans contrôle technique, charge à l'acquéreur d'effectuer les réparations nécessaires afin de procéder à un contrôle technique permettant l'immatriculation.

La mention TVA précise ici si elle ressortira sur le bordereau acheteur (facture). A charge à l'acquéreur de vérifier s'il peut ou pas la récupérer.

Dans le cas où l'acquéreur voudrait exporter un véhicule vendu avec TVA récupérable, il doit impérativement le faire savoir le jour-même de la vente, faute de quoi le Commissaire-Preiseur dégage toutes responsabilités concernant la suite à donner.

Les véhicules et matériel sont vendus par ordre de numéro de 1 à ... (suivant liste). La vente commence par le numéro 1. Les numéros d'ordre de passage des véhicules pourront être modifiés sans préavis.

Si vous êtes désignés acquéreur d'un bien, il vous sera demandé une pièce d'identité et une caution.

Le règlement s'effectuera au comptant par Carte Bancaire ou virement bancaire (La simple vérification téléphonique auprès de la banque ne suffisant en aucun cas). Frais légaux en sus de 14.40 % TTC et 18% TTC (lots précédés d'un astérisque) + frais de contrôle technique en sus (pour tous les véhicules roulants).

Dans le cas du virement bancaire il vous sera remis un RIB avec le montant exact à virer. Un acompte de 20% minimum du montant total à régler, sera à nous payer par Carte Bancaire le jour de la vente. Dès que le montant viré apparaîtra sur notre compte vous serez averti téléphoniquement (merci de penser à laisser votre numéro de téléphone).

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

L'enlèvement des véhicules et du matériel ne s'effectuera qu'une fois le règlement constaté, sur présentation du bordereau d'achat valant facture.

Les acquéreurs doivent assurer leur véhicule avant l'enlèvement.

Les véhicules et matériel doivent être enlevés sous 48 heures. Au-delà, des frais de gardiennage d'un montant de 15.00 € TTC/jour et par bien sera directement à régler sur le parc des ventes. Frais de chargement : 54 € TTC.

Exposition : le jour de la vente de 9h à 14h00 pour les véhicules et de 10h à 12h pour le matériel.